

Les informations de ce document sont issues des données de la DPMA (fichier flotte, fiches de pêche et données de ventes), d'enquêtes socio-économiques (co-réalisées par l'Ifremer et l'Institut des Milieux Aquatiques) et de données sur l'activité des navires, réalisées par le SIH (contact : emilie.leblond@ifremer.fr). Elles concernent uniquement les bateaux détenteurs d'une licence CIPE qui ont déclaré avoir eu une activité en 2008 sur l'Adour ou dans les courants côtiers landais. Seules les valeurs des captures sont estimées sur la base des prix moyens déclarés dans les fiches de pêche, ou pratiqués à la criée. Les quantités sont celles déclarées dans les fiches de pêche.

Chiffres clés de la flotte

Nombre de navires selon les secteurs de pêche fréquentés	Puissance totale (kW)	Jauge brute totale (tx)	Nombre total de marins	Nombre total de jours de pêche	Nombre total d'heures moteur	
Adour exclusif	33	1 174	62,57	26,5 (*)	2 010	6 376
Adour et Courants	11	378	24,19	9,5 (*)	1 026	2 774
Adour et Océan	4	267	18,07	4	523	3 858
Adour et Courants et Océan	5	263	10,89	4,5 (*)	753	2 784
Courant exclusif	5	39	5,61	5	141	0
Courant et Océan	1	66	2,22	1	15	150
TOTAL	59	2 187	123,55	50,5	4 468	12 673

(*) Certains patrons possèdent -en rôle collectif- plusieurs navires actifs sur l'Adour et/ou en mer et/ou sur les courants en 2008. L'activité est pratiquée alternativement sur l'un ou l'autre. Il est important de signaler que certains détenteurs d'une licence sont matelot ou patron sur des navires qui travaillent exclusivement en mer. Toutes les valeurs du document sont rattachées aux navires exclusivement et non à la licence CIPE ou à l'entreprise. Par ailleurs, pour 4 navires, la licence CIPE correspond à une licence « de précaution » (pas d'activité sur Adour ou courants).

Les engins utilisés

Les tamis à civelle : Leur diamètre est de 1,20 m et le maillage est de 1,8 mm. Les tamis à civelle (alevins d'anguille) filtrent le courant d'eau dans le sens contraire de la marée montante. Les marées durent quelques heures, selon le rendement observé. On parle de tamis poussés lorsque le navire « chalute » et de tamis ancrés lorsque, fixés au navire ancré dans le fleuve, ils filtrent le courant. On parle aussi de tamis à main, lorsque le pêcheur l'utilise comme une épuisette. Ils sont surtout utilisés dans les courants landais et sur les gaves réunis.

Les filets maillants dérivants : Leur longueur varie de 150 m à 180 m, avec un maillage de 68 mm (pour la lamproie marine) et de 110 mm (pour le saumon atlantique). Le filet est jeté et relevé plusieurs fois durant la marée montante ou à l'étal. Le plus souvent, le filet dérive accroché au bateau, dans le sens du courant de l'Adour (contraire au courant montant de la marée). Ainsi les migrateurs, poussés par le flot, peuvent être capturés. Les marées durent de 2 à 5 heures.

Les cordeaux et les nasses à anguilles : Les nasses, appâtées avec du poisson (comme le mulot par exemple) sont posées au fond du fleuve et relevées 3 ou 4 jours plus tard. Les palangres sont appâtées avec des vers, l'engin pêche seulement pendant quelques heures. Ces métiers concernent peu de bateaux et peu de marées.

Les captures dans l'Adour

Les captures sur l'estuaire de l'Adour se composent principalement (98 % en valeur et 94 % en poids) de poissons migrateurs amphihalins. En tonnage, l'aloise vraie et la lamproie marine occupent la première place, par contre en valeur, la civelle et le saumon atlantique sont au premier rang. Les autres espèces (principalement des poissons marins) sont variées mais n'occupent qu'une faible part des captures : 2 % en valeur et 6 % en poids. Parmi ces espèces, on note une importante contribution du bar commun (1 % en valeur et 2,6 % en poids) puis des espèces à plus faible valeur marchande comme les mulots.

En 2008, pour cette flottille, les ventes en criée de St-Jean-de-Luz concernent essentiellement le saumon, la truite de mer, l'aloise et le bar commun ; elles représentent environ 23 % de la valeur totale réalisée sur l'Adour.

Espèces	Poids déclaré (kg)	Valeur estimée (€)	En % de la valeur
Alose vraie	16 358,7	121 165	10
Lamproie marine	13 482,5	100 325	9
Saumon atlantique	4 976	181 625	16
Truite de mer	2 589,7	35 608	3
Civelles (juvéniles d'anguille)	1 399,9	699 136	60
Bar commun	1 125,2	14 904	1
Anguille d'Europe	743,5	10 822	1
Mulet d'Europe	589,7	505	
Sar commun (à tête noir)	449,2	2 624	
Maigre commun	176	1 164	
Aloses diverses	150	1 111	
Dorade royale	68,4	479	
Saupe	65,3	26	
Carpe	27,7	28	
Poissons divers	20,4	82	
Marbré commun	15,9	148	
Sandre	15,7	228	
Ombrine bronze	4	32	
Baliste	3,4	7	
Bonite à dos rayé	1,7	6	
Total	42 262,8	1 170 024	

Les captures sur les courants et en mer

En 2008, dans les courants landais, 22 détenteurs de licence CIPE ont déclaré une activité (essentiellement du tamis à civelle) et des captures (1 903 kg réparties en trois espèces, dont 428 kg de civelle). La valeur totale des captures est estimée à 215 300 €.

Par ailleurs, certains de ces navires ont aussi déclaré une activité et des captures en mer. Les engins utilisés sont les palangres, la drague à algues et les filets. Ils ciblent le merlu, les algues rouges, le rouget barbet, les sars. La valeur de ces captures est estimée à 123 400 €, dont 82 % vendue en criée

Distribution spatiale de l'activité dans les secteurs de l'Adour

La zone maritime est la zone la plus fréquentée de l'Adour, plus de 59 % des marées se déroulent dans cette portion de l'estuaire. Il existe des différences de fréquentation en fonction des engins et des espèces ciblées. Les marées aux tamis se concentrent en amont (zone mixte et fluvial) alors que les captures aux filets se concentrent en aval (zone maritime) notamment en ce qui concerne la pêche des salmonidés.

Les métiers pratiqués	Nombre de marées	En % des marées	Dont nombre de marées sans capture
Nasses à anguille	105	3,5	1
Palangre de fond (cordeaux)	18	1	0
Tamis à main à civelle	220	7,5	52
Tamis poussés à civelle	504	17	55
Tamis ancrés à civelle	447	15	60
Filet maillant dérivant à migrateurs	1 655 (+)	56	188
TOTAL	2 949	100	356

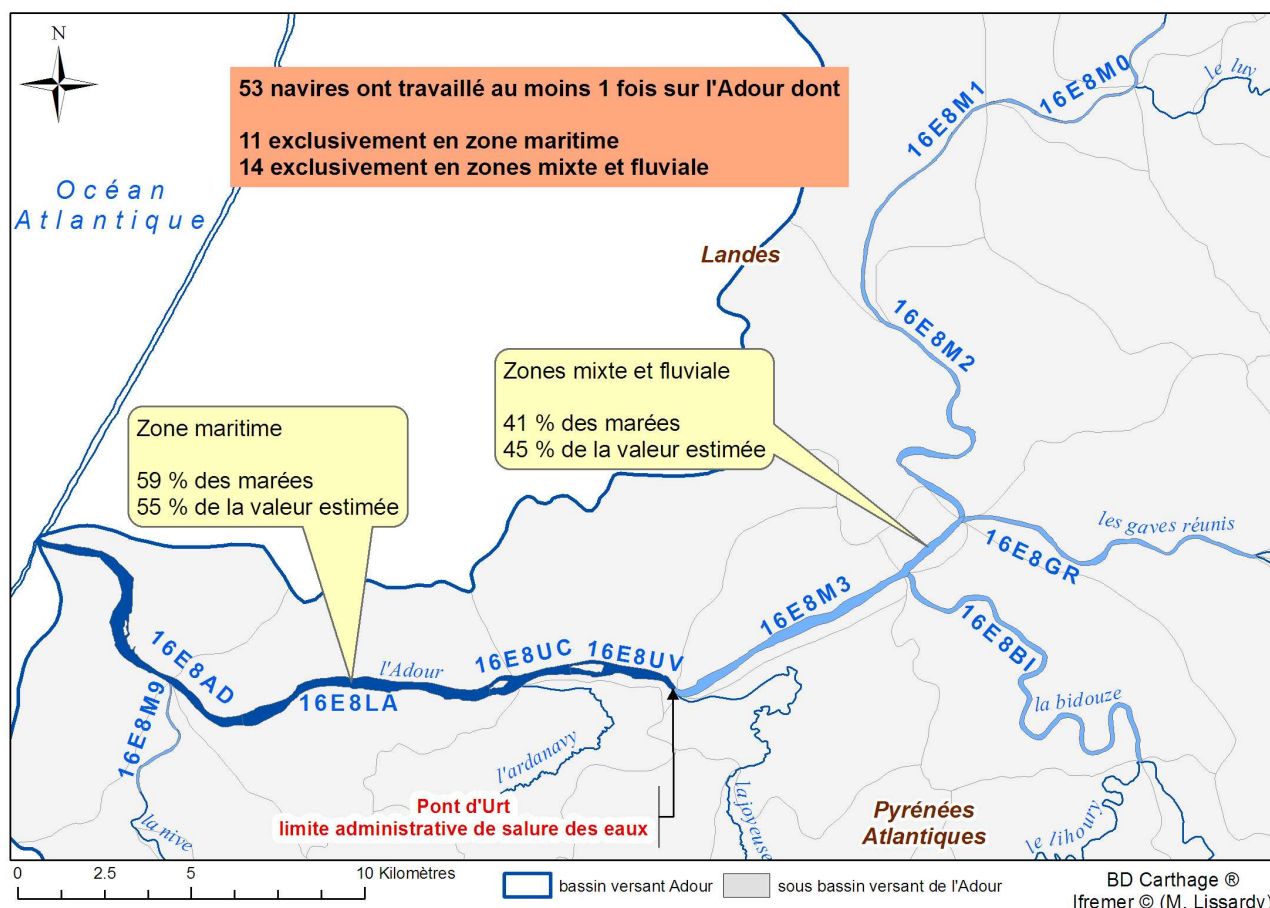
(+) En réalité, le nombre de marées est plus proche de 2500 car la plupart du temps les pêcheurs pratiquent deux marées par jour, surtout s'ils ciblent le saumon, mais en signalent une seule sur la fiche de pêche.

Les métiers pratiqués concernent pour moitié l'anguille (essentiellement au stade civelle) : tamis, nasses et cordeaux. L'autre moitié cible les autres migrateurs (lamproie, aloses et salmonidés migrateurs) avec le filet maillant dérivant. Les marées sans capture sont déclarées et se répartissent entre les tamis (47 %) pour la civelle et le filet maillant (53 %) pour les autres migrateurs.

Le tableau ci-dessous montre que l'activité sur ce secteur se concentre sur les 6 premiers mois de l'année. Cela correspond à la saison de migration des principales espèces ciblées avec une activité réduite entre août et octobre.

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Nombre de marées	536	433	377	393	452	348	144		20	10	102	134
Nombre de bateaux	46	46	36	27	28	26	16		2	1	12	16
nb marées/nasses à anguille	2	1	4	19	28	30	8		13			
nb marées/palandre de fond							1		7	10		
nb marées/tamis à main	100	56	37								9	18
nb marées/tamis poussés	216	101	9								79	99
nb marées/tamis ancrés	212	189	15								14	17
nb marées/filet maillant dérivant	6	86	312	374	424	318	135					

La carte ci-dessous synthétise la répartition spatiale de l'activité



Le tableau ci-après vient préciser les données représentées sur la carte en fonction des sous-secteurs géographiques de chaque zone administrative : 4 pour la zone maritime et 6 pour la zone fluviale. Le sous-secteur le plus proche de la limite transversale de la mer est de loin le plus exploité.

Sous-secteur	Nombre de marées	Nombre de navires fréquentant la zone au moins une fois en 2008
16E8AD	880	22
16E8LA	275	15
16E8UC	135	15
16E8UV	454	18
16E8M3	478	16
16E8M2	181	24
16E8M1	305	29
16E8M0	149	15
16E8GR	86	15
16E8F2	6	1
TOTAL	2 949	

NB : Zone maritime de l'estuaire sur fond bleu – Zones mixte et fluviale sur fond blanc

Chiffre d'affaires et effort de pêche par type de flottille

Indicateurs moyens	Échantillon enquêté sur l'année 2008	
	Type Adour exclusif (5 navires)	Type Adour autres secteurs (9 navires)
Capital investi (valeur d'assurance en €)(*)	7 667 (4 667)	32 722 (5 648)
Chiffre d'affaires (€)	14 918 (4 111)	38 805 (4 717)
Nombre de jours de pêche	64 (19)	138 (12)
Nombre d'heures moteur	202 (44)	503 (136)

(*) La valeur d'assurance fournit une estimation du capital investi, elle est uniquement calculée pour trois navires.

() Chiffre entre parenthèses = Erreur-type (mesure de la précision de la grandeur considérée définie comme l'écart type sur la racine de l'effectif de l'échantillon).

Principaux coûts et productivité des facteurs par type de flottille

Concernant les coûts décrits ci-dessous, la montant total est de 15 € pour 100 € de CA pour les « Adour exclusif » alors qu'il est de 17,5 pour les autres. La répartition diffère par une consommation énergétique qui est très supérieure pour les navires qui sortent de l'Adour et par des frais de vente (criée) plus importants. Néanmoins, il serait nécessaire de quantifier plus précisément les frais liés à la commercialisation pour les navires « Adour exclusifs » qui ont leur propre réseau ; cette organisation nécessite des frais liés au stockage, transport, contacts téléphoniques et moyens humains consacrés qui ne sont pas suffisamment appréhendés lors des enquêtes. Le coût des licences reste très important pour les « Adour exclusifs ». Pour les engins, les valeurs sont assez proches dans les deux cas.

Indicateurs moyens	Échantillon enquêté sur l'année 2008	
	Type Adour exclusif (5 navires)	Type Adour autres secteurs (9 navires)
Coûts nécessaires pour générer 100 € de chiffre d'affaires (€)		
Frais de vente (criée)	0,6 (0,4)	3 (1,0)
Carburant	2,9 (1,3)	4,6 (1,0)
Licences	5,6 (2,8)	1,5 (0,3)
Appareils de pêche	5,9 (1,9)	8,4 (1,1)
Productivité d'un point de vue du chiffre d'affaires (€)		
CA/homme et par jour	449 (127)	360 (62)
CA/puissance motrice (€/kW)	579 (208)	1 273 (344)
CA/valeur d'assurance (*)	2,7 (1,9)	1,6 (0,3)
Évaluation de l'activité des armateurs		
Ont une autre activité (**)	100 %	55 %

(*) Calcul uniquement pour trois navires. (**) « Autre activité » : activité de type agriculture, commerce, affrètement, pêche sur un autre navire ... Cet indicateur permet d'appréhender le niveau de dépendance des armateurs à l'activité de pêche.

() Chiffre entre parenthèses = Erreur-type (idem tableau précédent).

La différence de performance économique est due au fait que les navires « Adour exclusifs » sont plus petits, moins puissants, moins chers à l'acquisition avec une activité saisonnière ciblant des espèces à haute valeur marchande (civelle et saumon). En revanche, ils sont économiquement plus vulnérables car fortement dépendants de ces deux espèces migratrices.